



Royaume du Maroc

Agence du Bassin Hydraulique du Sebou



INVENTAIRE DU DEGRE DE POLLUTION DES RESSOURCES EN EAU DANS LE BASSIN DU SEBOU

ANNEE 2015

Conformément à la loi 10-95 sur l'eau, les Agences des bassins hydrauliques sont tenues de réaliser **l'inventaire du degré de pollution des eaux superficielles et souterraines** chaque 5 ans. Le premier inventaire au niveau du bassin du Sebou a été initié en 2007 en application du décret n° 2-97-787 relatif à l'inventaire du degré de pollution des eaux. Ce présent document synthétise le deuxième inventaire réalisé par l'Agence du Bassin Hydraulique du Sebou en 2013-2014.



LE BASSIN DU SEBOU

Superficie	40.000 km ²
Découpage administratif	5 régions économiques 3 wilayas 17 provinces et préfectures
Altitude moyenne	695 m
Pluviométrie moyenne annuelle	600 mm
Nombre d'habitants	6.235.880 hab (2004)
Apports moyens en eau de surface	5560 Mm ³ /an
Barrages	10 grands barrages 44 petits barrages et lacs
Capacité globale de stockage des barrages	5782,7 Mm ³
Volume d'eau utilisé	3000 Mm ³ /an
<ul style="list-style-type: none"> • A partir des eaux de surface 	1870 Mm ³ (irrigation) 30 Mm ³ (AEPI)
<ul style="list-style-type: none"> • A partir des eaux souterraines 	900 Mm ³ (irrigation) 200 Mm ³ (AEPI)
Superficie agricole utile	1.873.000 ha 20% du potentiel national
Superficie irriguée	357.000 ha
Foret	1.200.000 ha
Energie productible moyenne	600 GWH/an
Puissance installée	535 MW

Mm3 : Millions de m3
Hab : Habitant

AEPI : alimentation en eau potable et industrielle
Ha : hectare

GWH : Giga watt heure
MW : Mega Watt

QUALITE DES RESSOURCES EN EAU

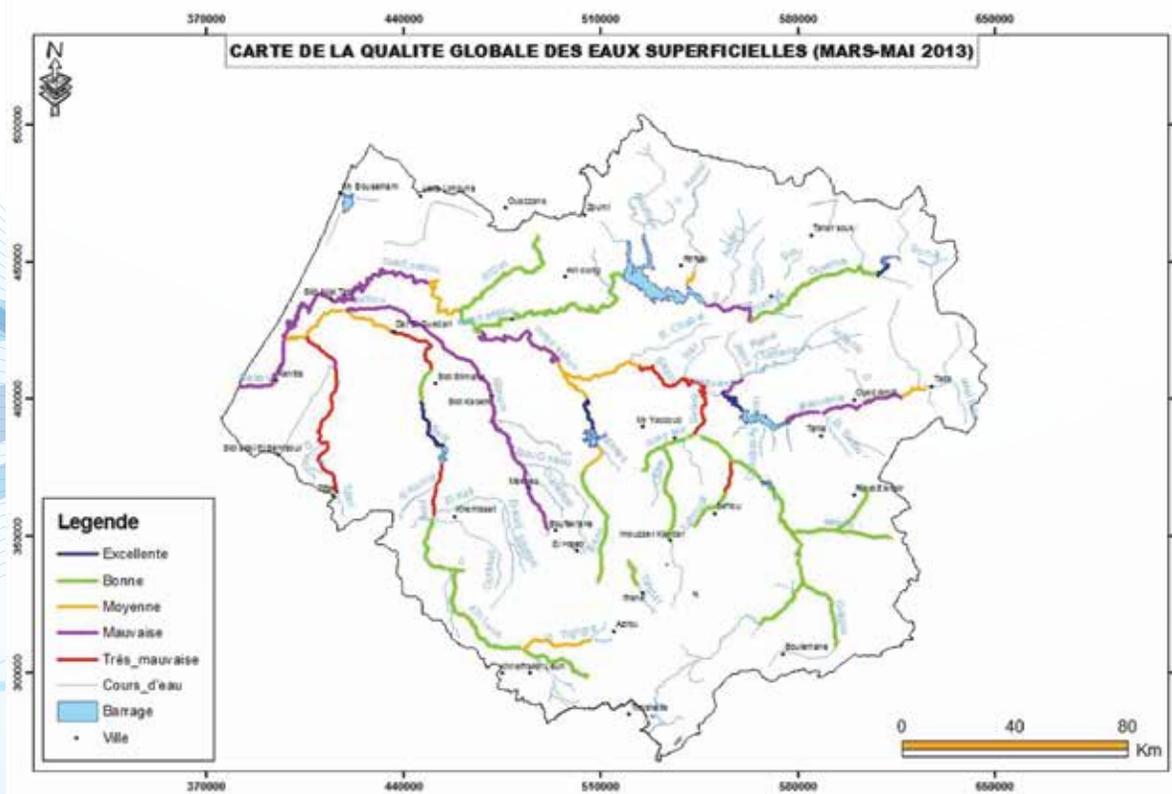
Qualité des Ressources en Eaux

Le réseau de surveillance de la qualité des ressources en eau comprend :

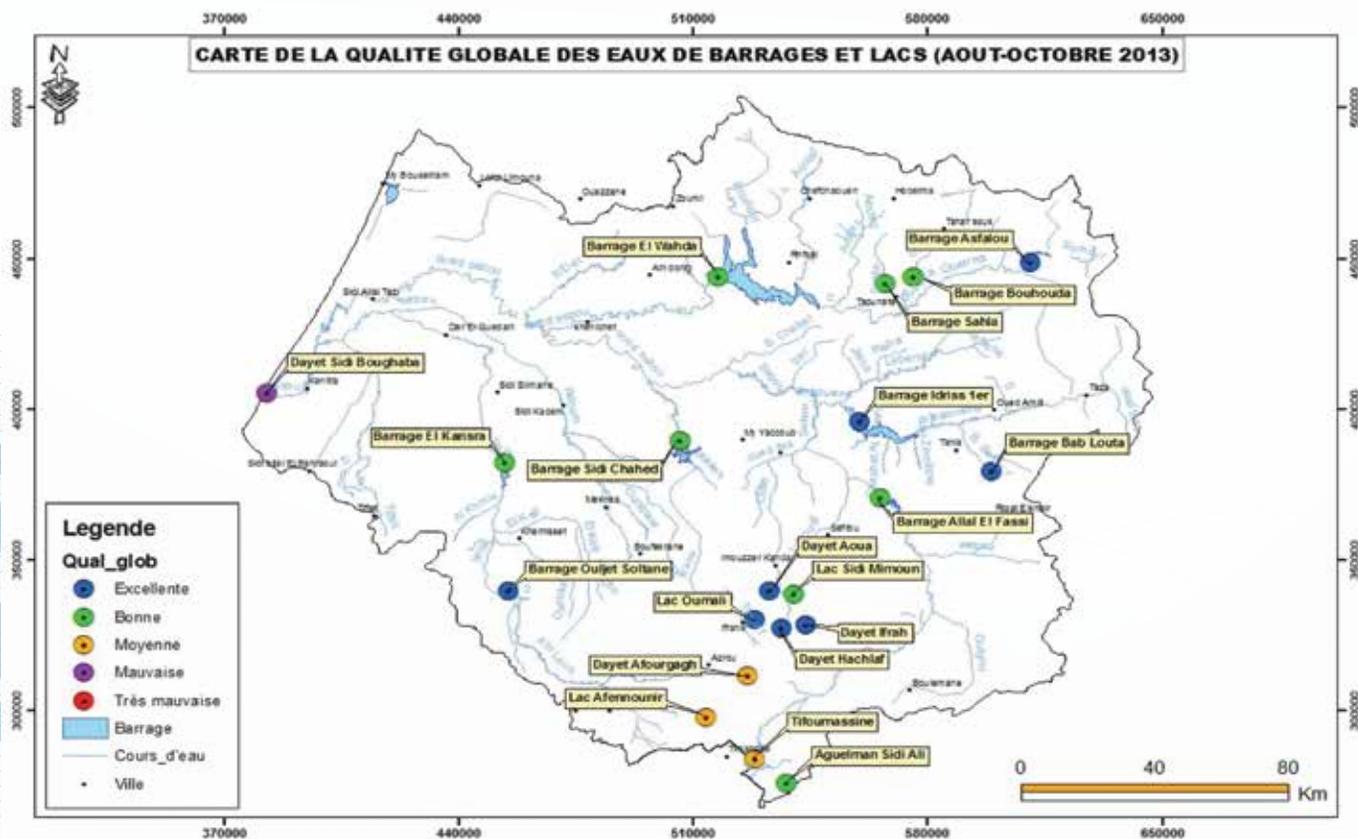
- 42 stations de surveillance des cours d'eau ;
- 22 retenues de barrages et lacs naturels ;
- 30 sources ;
- 18 points de surveillance des eaux à caractère thermal ;
- 130 points de surveillance des eaux souterraines localisés au niveau des principales nappes du bassin.

Le nombre total d'analyses réalisées durant l'année 2013 est de 3900 analyses.

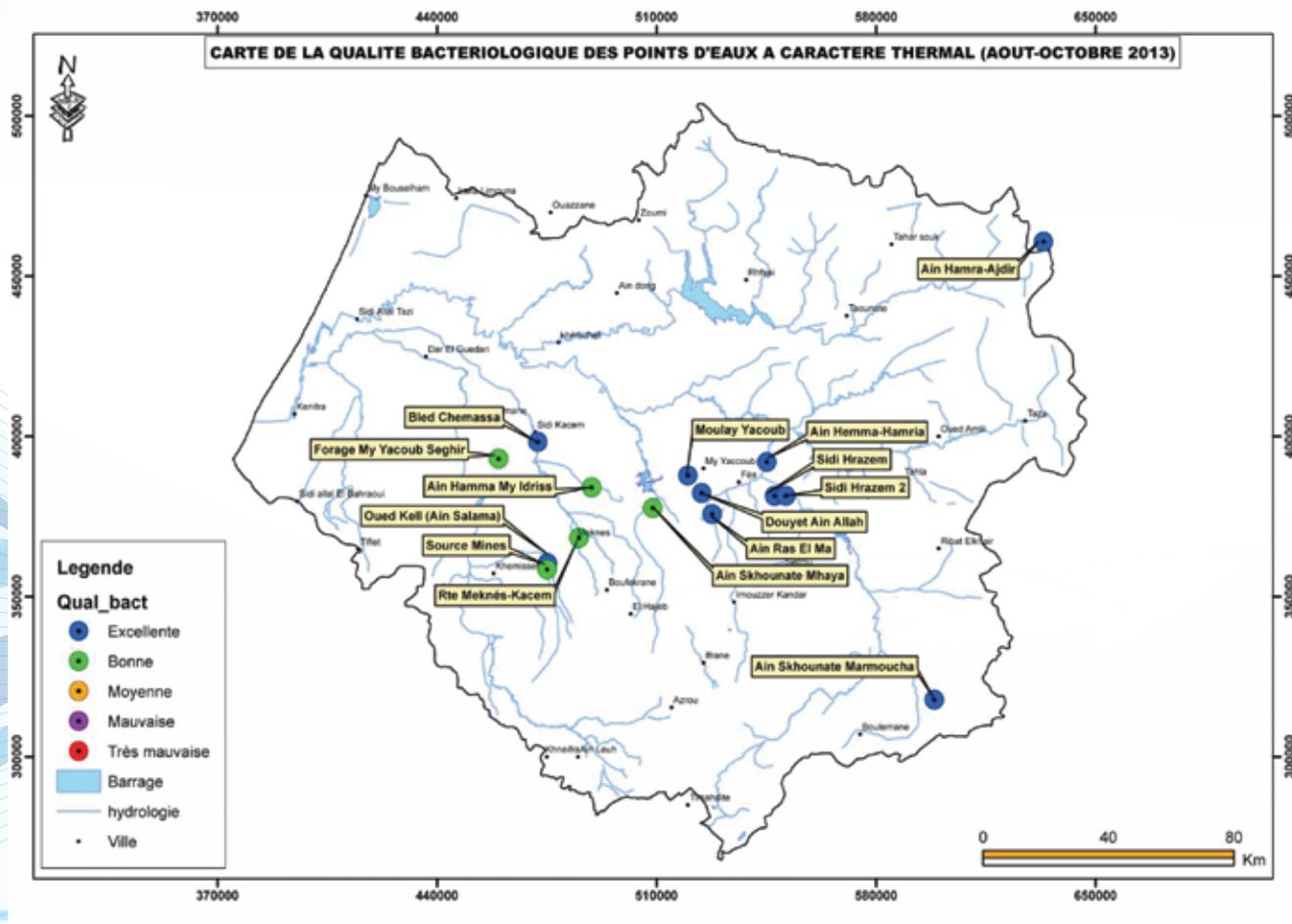
Qualité Globale des Eaux Superficielles



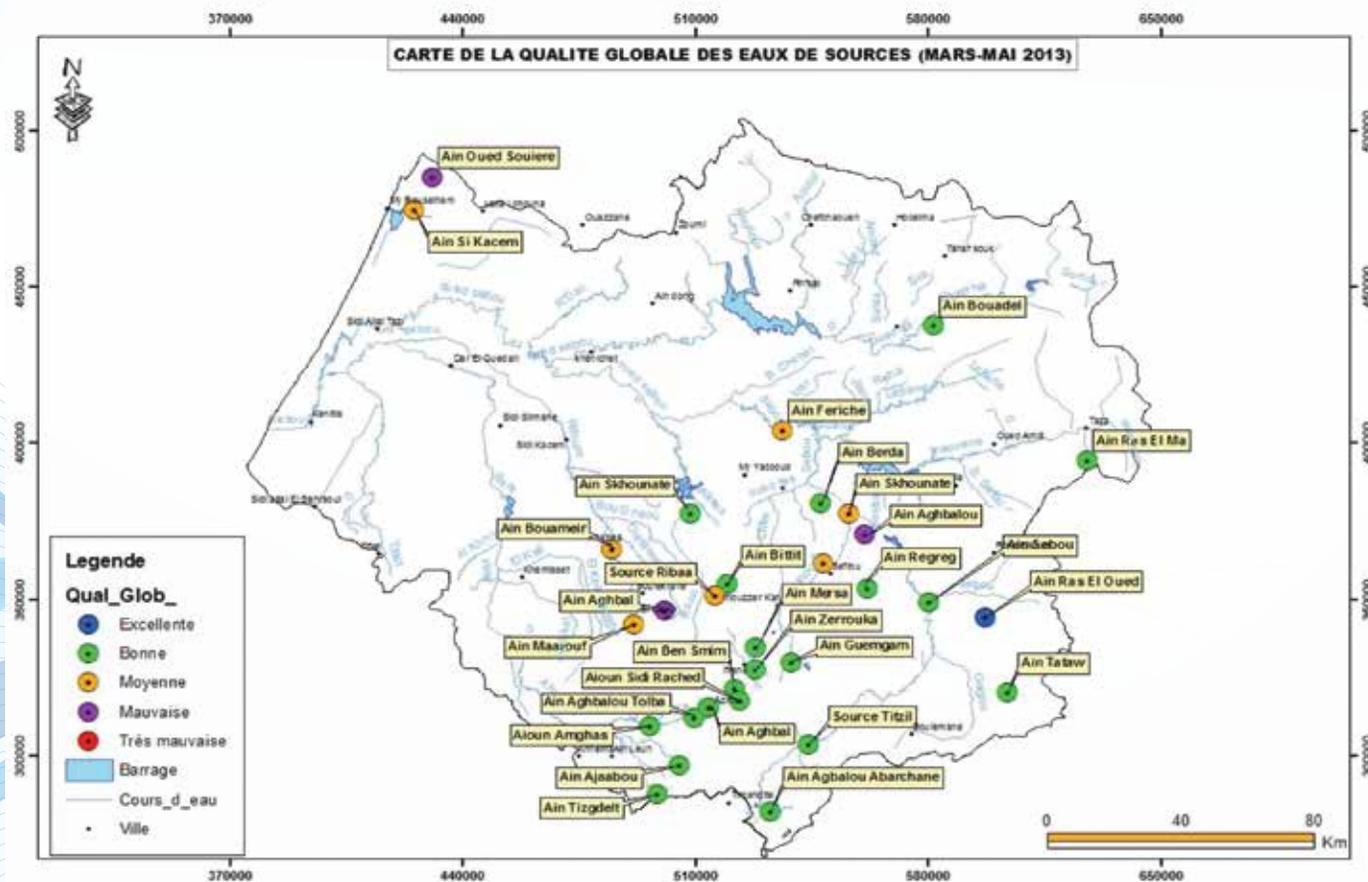
Qualité Globale des Eaux de Barrages et Lacs



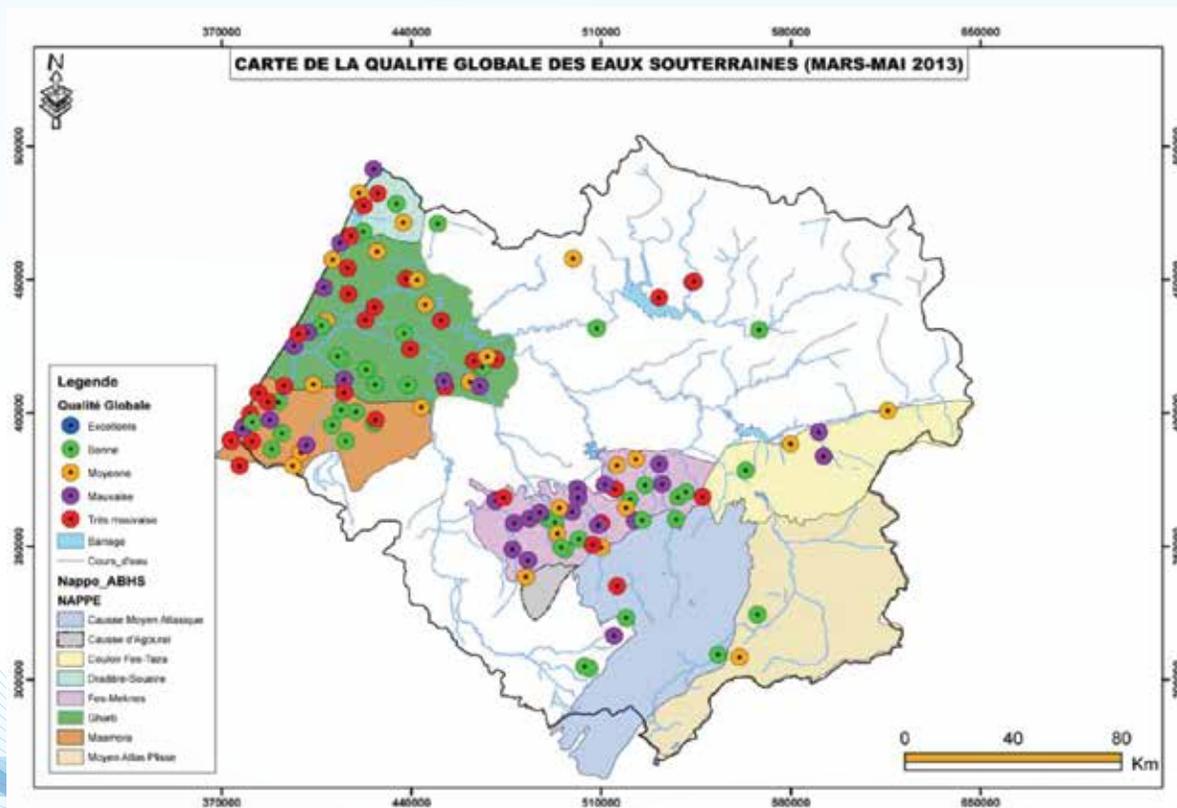
Qualité Bactériologique des Points d'Eaux à Caractère Thermal



Qualité Globale des Eaux de Sources



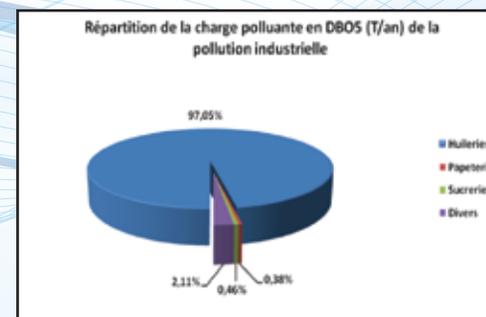
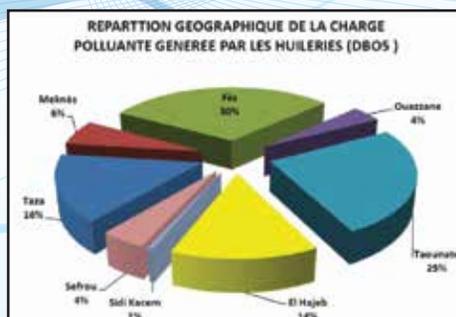
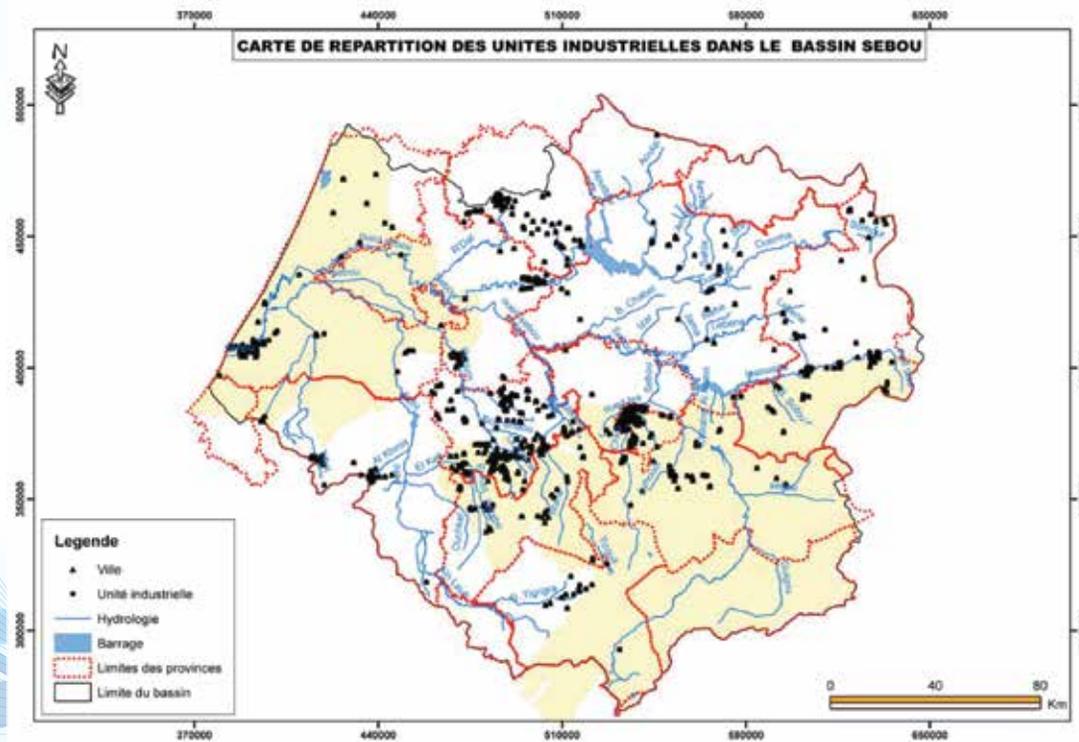
Qualité Globale des Eaux Souterraines



Le paramètre dégradant de la pollution des sources est les nitrates résultants d'une activité agricole non raisonnée.

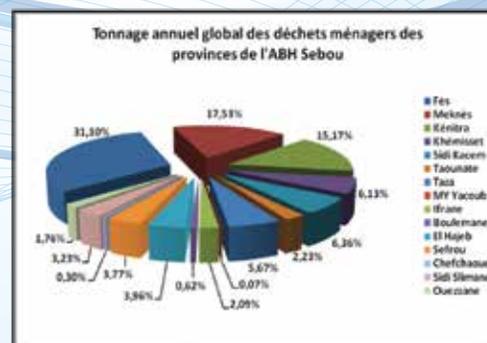
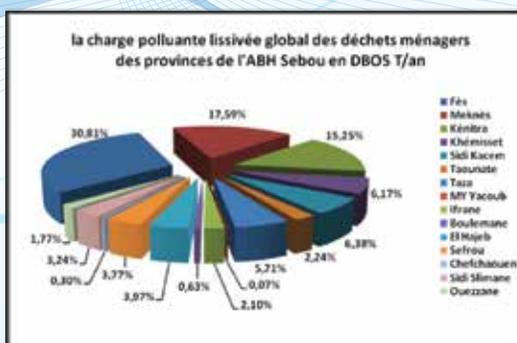
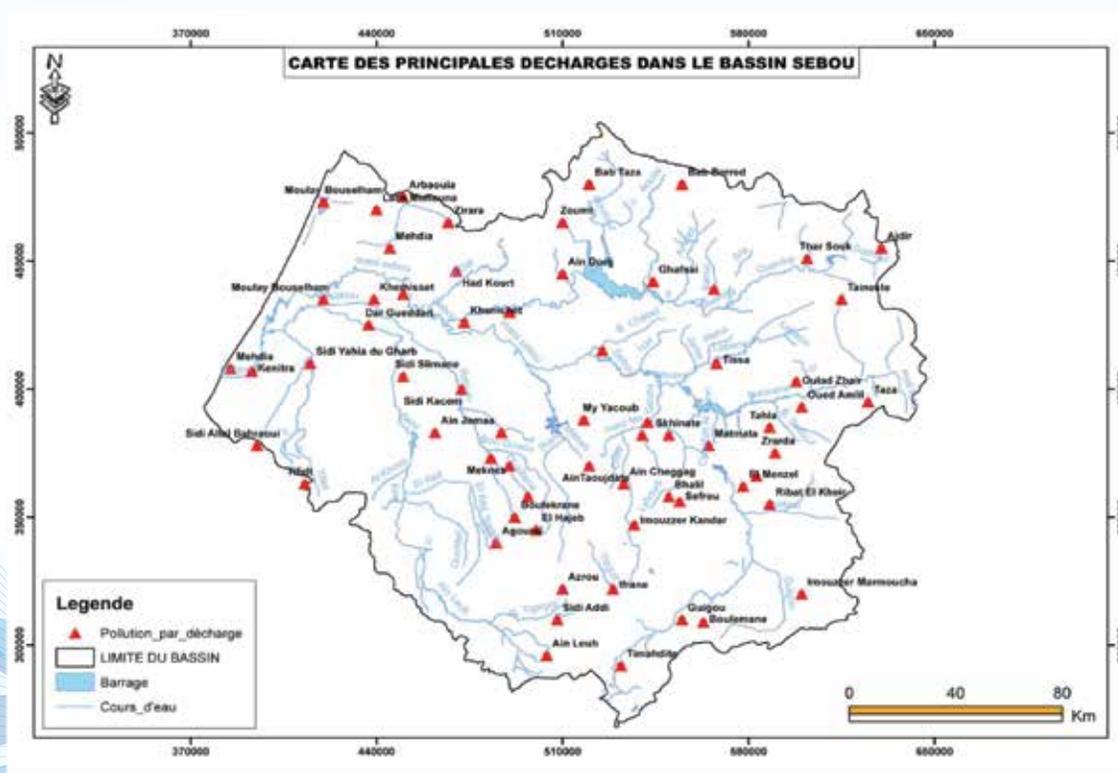
Pollution industrielle

La charge totale de la pollution organique d'origine industrielle dans le bassin est estimée à 20 Millions Equivalent habitant



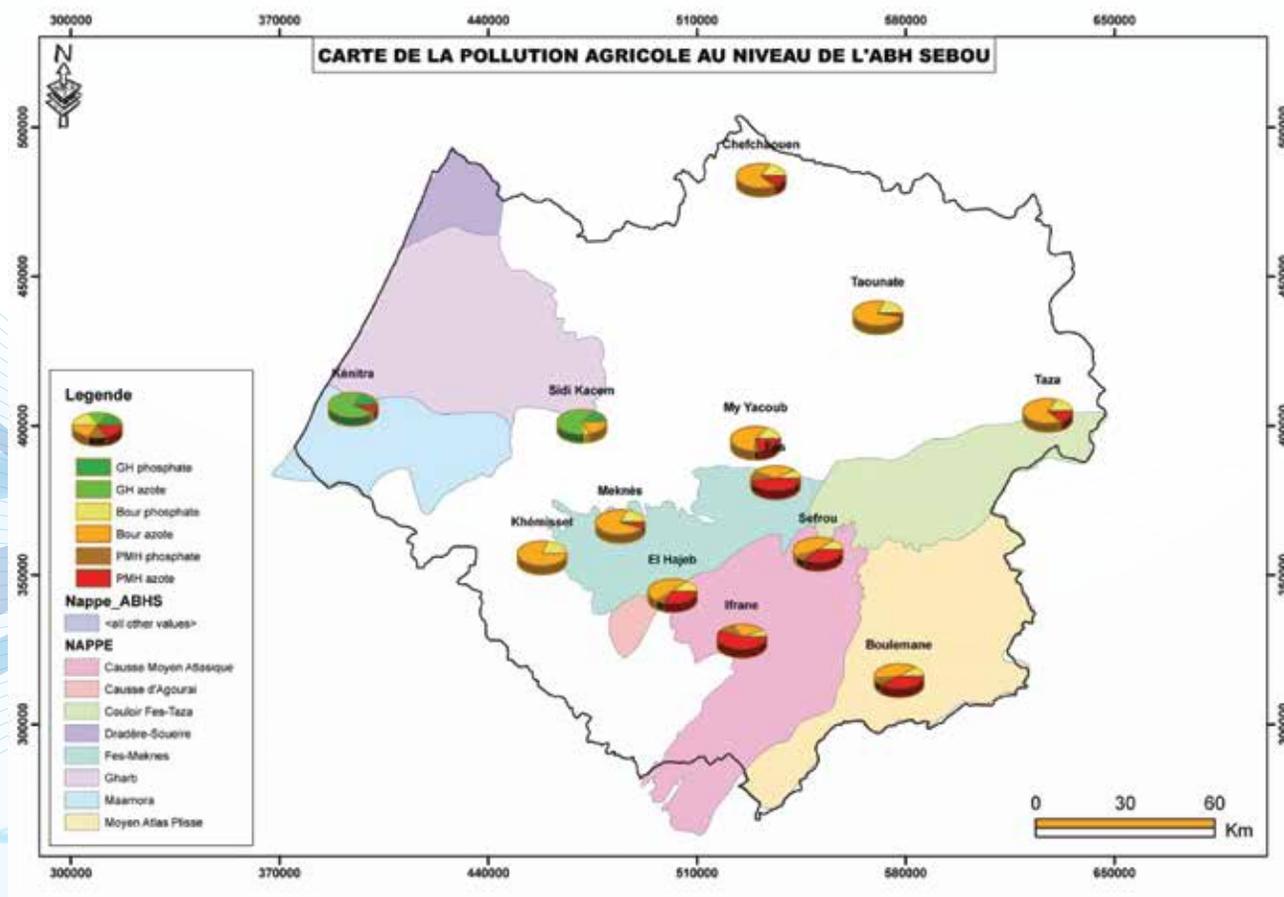
Pollution par décharge publique

La charge polluante en DBO5 totale lessivée issus des déchets solides ménagers est estimée à 29 960 T/an (1.5 eq hab)

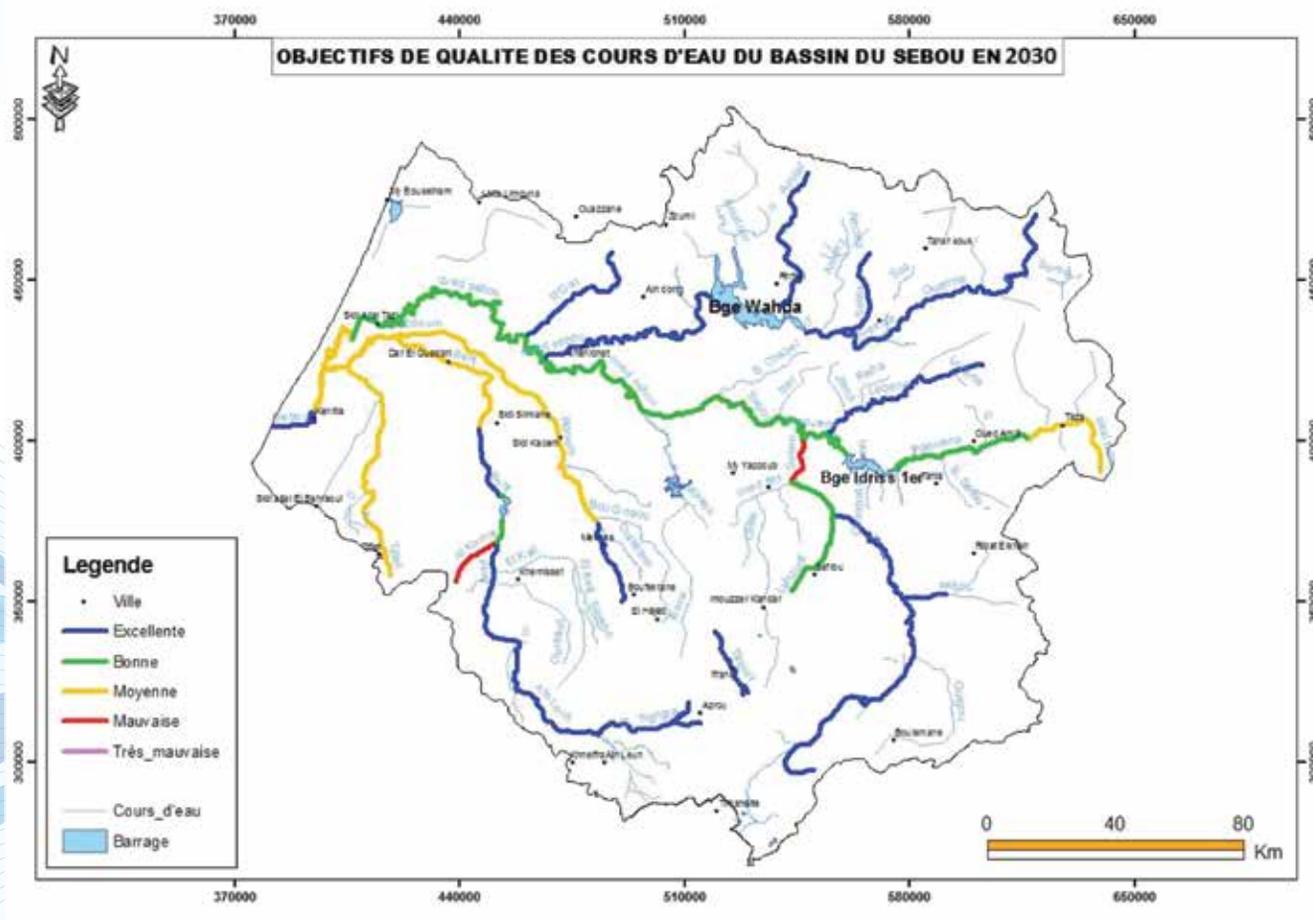


Pollution agricole

- 900 tonnes par an de l'azote lessivé (consommation de 224 722 T/an)
- 220 tonnes par an des phosphates lessivé (consommation de 117 000 T/an)
- Consommation totale des pesticides est près de 2 Kg/an/ha
- Quantité de pesticide consommée au niveau du bassin est estimée dans les principaux périmètres irrigués est près de 71.4 T /an



OBJECTIFS DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES À L'HORIZON 2030



Réduire la pollution totale de 80%

Actions de dépollution

Taux de traitement actuel de la pollution

Pollution domestique : **40 %**

Pollution industrielle : **20%**

Programme National d'Assainissement Liquide

7 stations d'épurations
réalisées : **65 Mm3**

16 stations d'épurations en
cours de réalisation : **30 Mm3**

Programme de dépollution industrielle :

11 stations d'épurations
réalisées : 20%

(Contribution de l'état au profit
des industrielles)

Programme National des Déchets Solides

Décharge publique contrôlée
réalisée pour la ville de Fès

Réalisation des Plans
Directeurs Des Déchets
ménagers et assimilés à
l'échelle de chaque Province



Actions de dépollution réalisées en partenariat avec l'Agence

Station d'épuration de la ville de Fès

Volume des eaux usées traités : 155 400 m³ /j
Charge polluante traitée : 1,2 millions Equivalent habitant
Date de mise en service : 2014
Système d'épuration : Boue Activées
Coût : 1.1 MMDH (contribution de Agence du bassin Hydraulique du Sebou : 20 MDH)



Traitement des margines de la Province du Séfrou

Consistance : un dégrilleur , un déshuileur et deux bassins d'évaporation.
Volume des margine traités : 7888 m³
Date de mise en service : 2013
Coût : 3 MDH (contribution : Agence du bassin Hydraulique du Sebou (2 039 360 DH) , Commune urbaine de Sefrou (0.4 Mdh), association des huileries (0.56 MDH)



Station d'épuration du centre Ain Chiffa

Charge polluante traitée : 3697 Equivalent habitant
Volume des eaux usées traités : 229,8 m³ /j
Date de mise en service : 2016
Système d'épuration : lagunage
Coût de la première tranche : 16 M DH (contribution : Ministère Délégué Chargé de l'Eau (9.3 MDH, Agence du bassin Hydraulique du Sebou (1.7 MDH) , Agence française de l'eau Seine Normandie (1 MDH) et commune rurale Sebaa Lajrouf (4 MDH).





Agence du Bassin Hydraulique du Sebou

Rue Abou Alaa Al Maari, B.P 2101, Fes

Tél : 2125 35 64 29 98/97 Fax : 212 5 35 64 04 44

E-mail : direction@abhsebou.ma

Site web : www.abhsebou.ma